



## 1 POSTE A POURVOIR

### Directeur adjoint de l'Ecole de Musique et Danse

La communauté d'agglomération ARLYSÈRE (39 communes) s'étend sur 4 territoires (Val d'Arly, Beaufortain, Haute Combe de Savoie, Pays d'Albertville). Situé à proximité du lac d'Annecy, de Chambéry et des stations de ski, la qualité du cadre de vie et la qualité de ses services, définissent ce territoire dynamique en plein essor.

La communauté d'agglomération recrute un directeur adjoint au sein de l'Ecole de Musique et Danse.

#### DÉFINITION

Le directeur adjoint coordonne l'organisation de la scolarité des élèves de l'Ecole de Musique et Danse et les activités du cursus CHAM. Il participe à la communication externe et à l'image de la structure tout en participant à l'encadrement de l'équipe pédagogique et à la mise en œuvre de l'action culturelle. Il peut également être amené à assurer des enseignements.

#### SITUATION ACTUELLE

- Agglomération Arlysère
- Sous l'autorité du directeur de la Cohésion Territoriale et du directeur de l'Ecole de Musique et de Danse

#### CONDITIONS D'EXERCICE

- Lieu : Albertville
- Contrat : Poste pérenne ou à défaut contractuel
- Poste : Temps complet, 35h hebdomadaires
- Contraintes : Déplacements fréquents sur les 4 sites de l'EM&D (Albertville, Ugine, Beaufort et Grésy sur Isère) et occasionnels sur le département lors de manifestations culturelles.

#### RELATIONS FONCTIONNELLES

- **Relations internes** : Travail au sein de la direction de la Cohésion Territoriale – Travail permanent avec l'équipe enseignante et l'équipe administrative – Echanges réguliers avec les autres services et les élus
- **Relations externes** : Relations fréquentes avec les élèves et parents d'élèves – Coopération avec les acteurs artistiques, culturels et socio-éducatifs locaux lors d'événements artistiques, de représentations, de projets... - Contacts réguliers avec les confrères du département et les agents de la DDAC lors de réunions pédagogiques et des épreuves du BEM – Contacts ponctuels avec les services et enseignants de l'éducation nationale, les réseaux professionnels et artistiques de création, de diffusion et de production, le centre de documentation, universités, organismes de recherche

#### CADRE STATUTAIRE

- Cadre d'emplois des Professeurs ou des Assistants d'enseignements artistiques
- Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

**1. Coordonner l'organisation de la scolarité des élèves de l'Ecole de Musique et Danse**

- Superviser l'état des effectifs et l'orientation des élèves
- Planifier et organiser les activités internes de l'EM&D
- Organiser la répartition des activités dans les salles des différents sites de l'EM&D
- Assurer le suivi des différents cursus de l'EM&D
- Organiser et suivre les auditions et concerts
- Organiser et suivre les différentes évaluations
- Organiser et présider les jurys d'examen
- Organiser et superviser les conseils de classe de l'établissement
- Assurer le suivi du parcours de l'élève (livret)
- En appui au directeur, coordonner et mettre en œuvre certaines actions culturelles de l'EM&D (gestion des listes d'élèves, communication aux familles, gestion du planning, définition des besoins matériels pour les élèves et l'équipe pédagogique...)

**2. Coordonner l'organisation et les activités du cursus CHAM**

- Organiser et répartir les élèves dans les groupes
- En lien avec le collège, définir le calendrier CHAM (planning annuel, concerts, master classes, sorties...)
- Coordonner l'équipe de professeurs en charge des CHAM
- Suivre le projet artistique annuel
- Assurer le lien avec les professeurs du collège et les familles des élèves
- Participer aux évaluations à l'EMD et aux conseils de classe au collège
- Participer à la journée de recrutement

**3. Participer à la communication externe de l'EMD et à l'image de la structure auprès des usagers**

- Proposer des textes, photos et/ou vidéos dans le but de promouvoir les activités de l'EMD
- Préparer et suivre la communication de l'EMD en lien avec le service communication
- Préparer le contenu des documents/plaquettes pour communiquer sur les activités auprès des usagers

**4. Participer à l'encadrement de l'équipe pédagogique et aux instances de concertation**

- Animer et participer aux instances de concertation pédagogique
- Analyser et proposer des améliorations de cursus internes à l'établissement
- Planifier et organiser les activités en interne
- Participer aux instances de concertation et aux groupes de travail et projet
- Le cas échéant, coordonner les équipes notamment en lien avec l'agenda de l'EM&D
- Encadrer et/ou participer aux événements de l'établissement (heures musicales, actions culturelles, spectacles décentralisés, rencontres artistiques...)
- Participer à la définition des besoins pédagogiques et des événements artistiques de l'établissement
- Participer aux décisions liées à l'organisation et l'orientation des cursus
- En lien avec le directeur, animer le conseil pédagogique
- Participer aux instances de réflexion départementale et du réseau des EEA
- Assurer la continuité de service en cas d'absence du responsable

**5. Participer à la mise en œuvre de l'action culturelle de l'établissement**

- Définir et organiser le rôle des membres de l'équipe pédagogique dans le cadre des projets d'action culturelle
- Coordonner l'organisation des groupes d'élèves lors des événements

- 
- Anticiper et organiser la communication aux parents d'élèves pour les évènements (actions culturelles, master class, ateliers...)
  - Préparer l'accueil des élèves et transmettre aux régisseurs les besoins techniques, matériels et logistiques

#### 6. Soutenir les pratiques amateur

- Participer à la mise en œuvre du projet de soutien des pratiques amateurs (rencontres, évènements)
- Suivre les cursus pratiques amateurs internes
- Participer au lien avec les associations du territoire
- Participer aux échanges (Winnenden, autres écoles...)

#### 7. Assurer les enseignements

- Assurer dans le cadre de la continuité de service des missions d'enseignement
- Préparer et animer des rencontres/conférences sur la musique, en lien avec le dispositif micro-folie

---

### PROFIL

- **Requis** : Diplôme d'Etat de musicien(ne) ou danseur(se) ou équivalent

---

### SAVOIRS

- Connaître le fonctionnement d'un établissement d'enseignement artistique
- Connaître l'environnement institutionnel : partenaires, institutions, dispositifs, festivals...
- Coordonner, planifier et piloter des projets artistiques et pédagogiques
- Piloter et coordonner un service scolarité
- Avoir des connaissances du territoire et de ses caractéristiques socioculturelles
- Avoir des connaissances des textes cadres (schéma d'orientation du ministère du développement départemental)
- Connaître les activités et les cursus de l'établissement
- Concevoir et formaliser des écrits professionnels (note de service, comptes rendus, fiches actions...)
- Utiliser le logiciel Imuse et les logiciels de bureautique
- Connaître différentes formes d'évaluation et les mettre en œuvre
- Connaître les différentes situations et techniques de management
- Avoir de bonnes capacités de communication orale
- Conseiller et orienter les usagers selon leurs demandes, besoins, souhaits
- Communiquer, échanger et collaborer sur l'organisation et les contenus pédagogiques de l'établissement
- Enseigner la musique selon la spécialité du candidat

---

### SAVOIRS ETRE

- Être rigoureux dans le suivi des dossiers
- Savoir anticiper les échéances pour planifier son travail
- Savoir hiérarchiser l'information et communiquer régulièrement sur l'avancée des dossiers
- Être à l'écoute des usagers pour répondre au mieux à la demande, faire remonter les dysfonctionnements si nécessaire
- Manager les agents selon un mode adapté aux situations en privilégiant les échanges professionnels
- Être force de propositions
- Assurer une veille sur l'évolution des pratiques pédagogiques et artistiques
- Capacité d'adaptation, réactivité, sens du service public et de l'intérêt général

---

## CONTACT ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

- Date limite de candidature (CV+ Lettre de motivation) le 07/03/2024
- Poste à pourvoir dès que possible

Pour candidater et pour toute information complémentaire, contacter le service des Ressources Humaines :

☎ 04.79.10.98.13

✉ [recrutement@arlysere.fr](mailto:recrutement@arlysere.fr)

- Date de fin de diffusion : 07/03/2024
-